

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel
MRC de Pierre-De Saurel
Province de Québec

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement n° 458-2011

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, qu'un règlement portant le n° 458-2011 a été adopté par le conseil municipal à la séance extraordinaire du 19 juillet 2011.

Le règlement n° 458-2011 modifie le règlement de lotissement n° 437-2009 afin de modifier les dispositions relatives aux normes de lotissement pour les lots à proximité des lacs et des cours d'eau.

AVIS PUBLIC, est aussi donné, que le règlement n° 458-2011 a été approuvé par la MRC de Pierre-De Saurel à sa séance ordinaire du 24 août 2011.

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 27^e jour de septembre 2011.

Maxime Dauplaise, g.m.a.
directeur général et secrétaire-trésorier